

**Souffel**  
**WEYERSHEIM**

www.souffelweyersheim.fr

République française  
Commune de Souffelweyersheim  
Arrondissement de Strasbourg-Ville  
Département du Bas-Rhin

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 28 novembre 2022**

**sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire**

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents :
Élus présents : 22	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 7

### **50/2022 – COLLEGE DES 7 ARPENTS : DEMANDE DE SUBVENTION PROJET DE CREATION D'UN POINT D'ACCUEIL ET D'ECOUTE JEUNE (PAEJ)**

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) sont de petites structures proches des jeunes et complémentaires des maisons des adolescents. Les PAEJ offrent une écoute, un accueil et orientation aux jeunes et peuvent accueillir les parents.

Les PAEJ constituent une réponse pour prévenir les ruptures de parcours, rétablir le lien de confiance entre les jeunes et les institutions. A ce titre, ils contribuent à la cohésion sociale de la société, notamment dans les territoires les plus en difficulté ou isolés.

Ces structures accueillent de façon inconditionnelle, gratuite et confidentielle, sans rendez-vous, seul ou en groupe jeunes et/ ou parents souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation, des lors qu'ils rencontrent une difficulté concernant la santé de façon la plus large : mal être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire.

La commune de Souffelweyersheim a été sollicitée par Mme la Principale du Collège des 7 arpents pour mettre en œuvre un tel projet en co-financement avec la Commune de Reichstett et la Caisse d'Allocation familiale (CAF).

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

PARTENAIRES	PARTICIPATIONS
Commune de Souffelweyersheim	2 000 €
Commune de Reichstett	2 000 €
Caisse d'allocation familiale	4 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 000 €</b>

*Le Conseil Municipal,*

*après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

**ACCORDE une aide de 2 000 € au Collège des 7 arpents pour la mise en place d'un point d'accueil et d'écoute Jeune (PAEJ).**

**APPROUVE le projet de convention présenté en annexe.**

*Pour extrait conforme*

Souffelweyersheim, le 30 novembre 2022

Le Secrétaire de séance  
  
Isabelle DURINGER

Le Maire  
  
Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :  
Publication numérique faite en date du 01.12.2022